

PROGRAMME

Les contenus dispensés lors de la formation correspondent aux 5 unités de compétences suivantes :

- 🚲 UC 1 – CONSEILLER LE PUBLIC SUR LES CONDITIONS DE PRATIQUE
 - Avantages de l'utilisation du vélo
 - Arguments et attitudes pour lever les freins
 - Réglementation et aménagements cyclables
 - Lecture de cartes et intermodalité
 - Présentation et essais de différents types de vélos, équipements et accessoires
 - Mécanique et réglages de base
- 🚲 UC 2 – TRANSMETTRE UNE CONDUITE VIGILANTE ET CITOYENNE.
 - Droits et obligations de l'utilisateur cycliste
 - Code de la route et Code de la rue
 - Règles de conduite, connaissance et anticipations des risques
 - Adaptation des itinéraires en fonction des territoires, du public
 - Code de bonne conduite, comportements et attitudes
- 🚲 UC 3 – CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PEDAGOGIQUE
 - Connaissance et spécificités des différents profils d'utilisateurs.
 - Les structures éducatives et socioprofessionnelles
 - Définition des objectifs et des moyens à mobiliser
 - Présentation et adaptation des méthodes pédagogiques
 - Elaboration de cycles d'apprentissage en fonction des objectifs et des publics
 - Démarche et attitude pédagogique
 - Identifier les compétences de l'utilisateur cycliste
 - Construire et adapter des séances
 - Les outils et supports pédagogiques
 - Analyse et évaluation
 - Travail de l'éducateur
 - Progression de l'apprenant
 - Démarche de qualité pédagogique (amélioration continue)
- 🚲 UC 4 – ANIMER DES SEANCES D'ENSEIGNEMENT DE LA PRATIQUE DU VELO
 - Les conditions préalables à une séance réussie
 - La préparation du matériel (vélos, casques, matériel pédagogique, premiers soins)
 - Les règles administratives, d'assurance et de sécurité
 - Organiser et mener des situations pédagogiques diverses du débutant au confirmé.
 - Les différents contextes d'encadrement (milieu protégé, voie publique, circulation, en groupe, situations complexes, grandes parades)
 - Outils et conseils d'animations
- 🚲 UC 5 – PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE
 - Les acteurs et partenaires de la mobilité à vélo (Fédérations, Collectivités, Etat, Administrations, Associations, Education Nationale)
 - Créer, animer et gérer une structure de développement de la mobilité à vélo
 - Les politiques cyclables et mesures en faveur du vélo
 - Promotion et communication des actions

La Maison du Vélo

12 bd Bonrepos - 31000 Toulouse - 05 34 40 64 72

SIRET 487 420 945 00023 - APE 9499Z

www.maisondouveloulouse.com

Agrément entreprise solidaire n° 31 15 0004

Déclaration d'activité de formation n° 73 31 06228 31